

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod DCC 19.01

Réserve
au
Moniteur
belge

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

05 JUIN 2026

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT Division TOURNAI

N° d'entreprise : 0793 736 944

Nom

(en entier) : **Connexion**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Avenue de Maire 44, 7500 Tournai****Objet de l'acte : Siège (transfert du siège) – Nominations - Révocations****1/ Révocation de Félix Meyrant comme administrateur non statutaire**

L'assemblée générale décide de la révocation de Félix Meyrant, demeurant à 7730 Estaimbourg, Rue de la Muserie 13, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 01/06/2026.

2/ Révocation de Ferdinand Meyrant comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la révocation de Ferdinand Meyrant, demeurant à 7500 Tournai, Rue As-Pois(TOU) 6 /21, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 01/06/2026.

3/ Nomination de SRL DEALVIEW comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la nomination de SRL DEALVIEW, ayant son siège à 7600 Péruwelz, Chemin de Wiers(PER) 25, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 01/06/2026. Ce mandat est valable pour une durée indéterminée. Le mandat n'est pas rémunéré, à moins que l'assemblée générale n'en décide autrement à la majorité simple.

4/ Nomination de SComm Project 21 comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la nomination de SComm Project 21, ayant son siège à 7730 Estaimbourg, rue de la Muserie 13, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 01/06/2026. Ce mandat est valable pour une durée indéterminée. Le mandat n'est pas rémunéré, à moins que l'assemblée générale n'en décide autrement à la majorité simple.

5/ Nomination de SComm FM Consulting comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la nomination de SComm FM Consulting, ayant son siège à 7730 Estaimbourg, Rue de la Muserie 13, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 01/06/2026. Ce mandat est valable pour une durée indéterminée. Le mandat n'est pas rémunéré, à moins que l'assemblée générale n'en décide autrement à la majorité simple.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 15/06/2026 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 15/06/2026 -- Annexes du Moniteur belge

6/ Nomination de Félix Meyrant en tant que représentant permanent de la personne morale Project 21 S.Comm

La personne morale Project 21 S.Comm a nommé Félix Meyrant, demeurant à 7730 Estaimbourg, Rue de la Muserie 13, en tant que représentant permanent chargé de l'exécution de son mandat d'administration au nom et pour le compte de la personne morale, et ce à compter du 01/06/2026.

L'assemblée générale déclare avoir pris connaissance de et approuver la nomination par la personne morale Project 21 S.Comm de Félix Meyrant en sa qualité de représentant permanent.

7/ Nomination de Victorien Hanuise en tant que représentant permanent de la personne morale Dealview SRL

La personne morale Dealview SRL a nommé Victorien Hanuise, demeurant à 7600 Péruwelz, Chemin de Wiers(PER) 25, en tant que représentant permanent chargé de l'exécution de son mandat d'administration au nom et pour le compte de la personne morale, et ce à compter du 01/06/2026.

L'assemblée générale déclare avoir pris connaissance de et approuver la nomination par la personne morale Dealview SRL de Victorien Hanuise en sa qualité de représentant permanent.

8/ Nomination de Ferdinand Meyrant en tant que représentant permanent de la personne morale FM Consulting S.Comm

La personne morale FM Consulting S.Comm a nommé Ferdinand Meyrant, demeurant à 7500 Tournai, Rue As-Pois(TOU) 6 /21, en tant que représentant permanent chargé de l'exécution de son mandat d'administration au nom et pour le compte de la personne morale, et ce à compter du 01/06/2026.

L'assemblée générale déclare avoir pris connaissance de et approuver la nomination par la personne morale FM Consulting S.Comm de Ferdinand Meyrant en sa qualité de représentant permanent.

9/ Déplacement du siège

L'assemblée décide que le siège de la société sera transféré de 7500 Tournai, Avenue de Maire(TOU) 44 à 7522 Marquain, Rue de la Terre à Briques 29 E et ce à partir du 01/06/2026.

Déposés en même temps : le rapport de l'organe d'administration du 15/05/2026 et le procès-verbal de l'assemblée générale du 29/05/2026.

Pour la société
Project 21 S.COMM (avec comme représentant permanent Meyrant Félix)
Administrateur